



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-02087**

DE : **M. ERSKINE-SMITH (BEACHES-EAST YORK)**

DATE : **LE 26 FÉVRIER 2018**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **M. BILL BLAIR**

Réponse de la ministre de la Santé

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

recherche et du développement

TEXTE ORIGINAL

RÉPONSE

Le financement de la recherche en santé par le gouvernement fédéral se fait principalement par l'entremise des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Les IRSC ont recours à un processus d'évaluation par les pairs concurrentiel pour la prise de décisions en matière d'investissements.

Entre 2012-2013 et 2016-2017, les IRSC ont investi plus de 585 millions de dollars dans la recherche en neurosciences. La plupart des fonds sont administrés dans le cadre de programmes de recherche libre, comme les programmes de subventions Fondation et Projet. Ces programmes sont conçus de sorte à faire valoir les idées, proposées par des chercheurs d'universités et d'hôpitaux universitaires admissibles de tout le pays, les plus susceptibles de faire progresser la recherche en santé, les soins de santé et les résultats sur la santé.

Les IRSC continuent de financer de la recherche qui se penche sur l'usage sécuritaire des substances psychédéliques dans des contextes clinico-thérapeutiques. En 2017, par exemple, les IRSC se sont engagés à investir 967 725 \$ dans une étude menée par le Dr Anthony Phillips, de l'Université de la Colombie-Britannique, qui porte sur les effets antidépresseurs de la kétamine contre la dépression résistante au traitement. En outre, entre 2012-2013 et 2017-2018, les IRSC ont investi 557 200 \$ dans

des projets de recherche dirigés par le Dr Stefan Everling et la Dre Liya Ma, de l'Université Western d'Ontario, visant à étudier l'utilisation de la kétamine dans le traitement des déficits cognitifs causés par la schizophrénie. Les IRSC ont aussi financé un projet sur l'élaboration et la conception d'une vaste étude ayant pour sujet le potentiel de la kétamine dans la prévention de la douleur postopératoire chronique.

Les IRSC sont déterminés à soutenir la mise au point d'interventions et de traitements dans le domaine de la santé mentale. Pour ce qui est des substances psychédéliques, qui sont soumises à certaines restrictions en vertu de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, les chercheurs doivent obtenir une exemption de Santé Canada pour avoir l'autorisation de posséder une quantité précise d'une substance désignée, qui doit servir exclusivement aux activités scientifiques énoncées dans la proposition des chercheurs.

Les IRSC reconnaissent l'importance de financer de la recherche sur de nouveaux composés pour le traitement de troubles de santé mentale. Ils invitent les chercheurs à continuer de présenter des demandes à des concours pertinents des IRSC afin de poursuivre ces travaux importants.